

## **Remettre en cause l'hébergement d'urgence, c'est s'attaquer à un droit humain universel**

Par [Emmanuelle Cosse, ancienne ministre du Logement](#) — 21 décembre 2017 à 15:44



Un centre d'hébergement d'urgence d'Emmaüs, à Paris. Photo Lionel Charrier. MYOP

**En voulant instaurer un contrôle administratif dans les lieux d'hébergement, le gouvernement rompt avec le principe de l'accueil inconditionnel des personnes en détresse, s'indigne l'ancienne ministre du Logement Emmanuelle Cosse.**

En finir avec l'accueil inconditionnel de toutes les personnes en détresse : la lecture de la circulaire conjointe du ministère de l'Intérieur et de celui de la Cohésion des territoires sur l'«*examen des situations administratives dans l'hébergement d'urgence*» m'a glacé le sang. Le silence du gouvernement face aux interpellations me pousse aujourd'hui à sortir de ma réserve.

En instaurant un contrôle administratif dans les centres d'hébergement, qui peut déboucher sur la délivrance d'obligation à quitter le territoire, d'assignation à résidence voire sur une orientation immédiate et forcée dans un centre de rétention administrative, le gouvernement réalise une transgression sans précédent : il détruit des sanctuaires, lieux de répit essentiels. Il remet en cause un principe inscrit au cœur de la fraternité républicaine, précisé à l'article 345-2-2 du code de l'action sociale : «*Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence.*» Il rompt donc avec le principe selon lequel l'Etat héberge des personnes en raison de leur incapacité à se loger par elles-mêmes.

**Ainsi, au lieu de tendre la main, il tend des pièges.** Il crée également une incertitude totale chez les hébergés, abîmés par la rue, passés par des phases d'errance, d'addiction ou de détention. Il suffit de passer des nuits avec les maraudes du Samu social pour comprendre combien il faut de temps et de patience pour les faire venir dans ces centres.

De même que l'hôpital public a pour obligation d'offrir des soins à toute personne qui en a besoin, l'inconditionnalité de l'hébergement a une raison : éviter toute journée passée à la rue et la dégradation qu'elle entraîne, y compris la mort. Ces règles sont des piliers de notre démocratie : elles consacrent le soin et le secours comme des actions essentielles et primaires de notre Etat, quelle que soit la situation des personnes concernées.

La rue ne trie pas, elle. Chaque jour passé dehors est un jour où l'on se détruit à petit feu, quel que soit son statut administratif, ses origines, sa langue. La difficulté à répondre aux demandes sans cesse augmentées comme d'empêcher toute mort à la rue oblige à beaucoup d'humilité. J'en ai fait l'expérience, alors ministre en charge de ces questions, en augmentant considérablement le nombre de places d'hébergement sans réussir à juguler totalement les besoins exprimés.

C'est bien en nous appuyant sur le principe de l'accueil inconditionnel que nous avons pu, avec Bernard Cazeneuve, mener à bien l'évacuation du bidonville de Calais (plus de 10 000 personnes hébergées) ou les opérations nombreuses de mises à l'abri avant la création du centre de premier accueil des migrants à Paris (plus de 27 000 personnes prises en charge en dix-huit mois).

Au-delà de l'indignation, je m'interroge donc sur l'efficacité réelle d'une telle mesure. A-t-on conscience que cela va pousser des hébergés à repartir à la rue ? La vie d'un homme compte-t-elle si peu ?

**Le pragmatisme ne suffit pas à expliquer un tel projet ni le soutien tacite qu'il reçoit. Mais où sont donc passés les humanistes au sein de LREM ? Comment mes compagnons de route d'hier peuvent aujourd'hui se taire face à une telle régression ? Ce silence me fait honte.**

Alors que nous entrons dans l'hiver, que des migrants comme de nombreuses personnes démunies sont soumis chaque jour à des conditions de vie indignes, le gouvernement doit revenir sur un texte qui rompt durablement avec l'humanisme qui honorait, jusque-là, notre pays.

[Emmanuelle Cosse ancienne ministre du Logement](#)